

PELTRE



Infos

Sommaire

EDITO DU MAIRE

→ CADRE DE VIE

- P 4 Palmarès des Villes et village où il fait bon vivre
- P 5 Graoullib
- P 6 Baptême de la salle des fêtes
- P 7 Rénovation de la chapelle de Notre Dame de Peltre
- P 8 Frelon asiatique
- P 8 Commission Jeunesse et citoyenne
- P 9 Tom KLAPATYJ

→ VIE CULTURELLE

- P 10 Zweierpasch

→ VIE SCOLAIRE

- P 11 Ouverture de classe
- P 11 Concours de Réflexion Civique U.N.C.
- P 13 Les Égalistiques

→ VIE ASSOCIATIVE : parole aux associations

- P 14 TORCOL
- P 14 Champs Dorés
- P 15 AEA
- P 15 Association familiale

→ VIE MUNICIPALE

- P 16 Cérémonie du 8 mai
- P 17 Présentation du nouveau Conseil Municipal
- P 19 Grille village ambassadeur du don d'organe
- P 20 Fete du poney
- P 20 Prime air bois
- P 21 Comptes Rendus du Conseil Municipal
- P 23 Budget

→ CONSEILS PRATIQUES

- P 26 Brûlage interdit
- P 26 Bruits de voisinage

→ VIE ÉCONOMIQUE

- P 27 Une entreprise : Menuet

→ INFOS

- P 28 Etat civil : naissances, mariages, décès
- P 28 Agenda des manifestations



Directeur de la publication : Walter KURTZMANN

Coordination : Christophe LAURENT

Equipe éditoriale : Edwige BERTRAND, Martine GILLARD, Walter KURTZMANN, Christophe LAURENT, Cathy MONPEURT, Kathy VELER, Annie VIGUIER et Elisabeth WIRTZ

Photographies :

Walter KURTZMANN, Sophie SGRO et Christophe LAURENT

Conception et Impression : TEKPRESSE (57)
tekpresse@orange.fr

Tirage : 950 exemplaires

Document distribué par l'équipe municipale. Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales et non minérale sur papier FSC



Notre engagement reste entier !

C'est avec une immense fierté et une profonde reconnaissance que je m'adresse à vous aujourd'hui, à la suite de ma réélection pour un 3ème mandat à la tête de notre belle commune de Peltre.

Le résultat que vous nous avez accordé est clair et fort. Il témoigne de votre confiance, mais aussi de la reconnaissance d'un travail collectif mené avec sérieux, engagement et passion.

Ce succès est avant tout celui d'une équipe soudée, compétente et pleinement investie au service de notre commune. Mon équipe et moi-même sommes des citoyennes et des citoyens qui aimons notre village et partageons une volonté commune : donner de notre temps pour améliorer votre quotidien. Notre boussole, c'est l'intérêt général.

Avec l'équipe précédente, avec les agents municipaux, les associations et les forces vives de Peltre, nous avons su mener des projets utiles, améliorer votre quotidien et préparer l'avenir avec ambition et pragmatisme. Ce bon bilan, vous l'avez reconnu, et je vous en remercie sincèrement.

Mais cette victoire nous oblige. Elle nous engage à poursuivre sur cette voie, à faire encore mieux, à rester à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous, et à continuer d'agir avec proximité, transparence et efficacité.

En effet, alors que les municipales ont longtemps été (avec la présidentielle) l'élection la plus mobilisatrice, la participation tend à s'y aligner sur les autres scrutins. C'est le dernier avatar de l'affaiblissement de notre système politique et représentatif. La démocratie territoriale sort affaiblie de cette dernière séquence électorale. Les élections municipales reflètent la crise actuelle du système politique, marquée par une forte abstention. Celle-ci s'explique en partie par le contexte international, avec la guerre en Iran qui a monopolisé l'attention médiatique, mais aussi par une couverture des médias largement centrée sur les grandes villes, alors que la majorité des Français vivent dans de petites communes. Pourtant, c'est à l'échelle communale que se construit le lien le plus direct avec la vie citoyenne et la politique. Enfin, la présence d'une seule liste à Peltre n'a rien d'exceptionnel : cette situation concernait 63 % des communes françaises lors du scrutin. Personne n'a été empêché de présenter une autre liste, preuve que la démocratie locale repose avant tout sur l'engagement des citoyens.

Les années à venir seront décisives. Nous continuerons à renforcer la qualité de vie à Peltre, à soutenir notre tissu associatif, à préserver notre cadre de vie exceptionnel et à relever les défis environnementaux avec détermination.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette réussite : mon équipe et bien sûr vous, habitants de Peltre, pour votre confiance renouvelée.

Devant les enjeux et défis qui nous attendent, soyez assurés de notre engagement total et de notre détermination à servir notre commune avec la même énergie et la même exigence pour continuer d'œuvrer au quotidien.

Avec toute ma considération et mon dévouement.

Walter KURTZMANN
Votre maire

Palmarès des Villes et villages où il fait bon vivre

Dans la 7^{ème} Édition du palmarès des villes et villages où il fait bon vivre, même si elle perd 3 places, PELTRE reste dans le top 10 des communes françaises dans la strate de population 500 - 2 000 habitants et demeure la 1^{ère} du département de la Moselle dans sa strate.

Chaque commune est analysée sur la base de 197 critères provenant de l'Insee ou d'organismes publics officiels et concernant directement chaque commune.

Ils permettent (sauf 3) à une commune d'obtenir 0, 25, 50, 75 ou 100 points.

Ces critères sont répartis en 11 catégories classées dans l'ordre de priorité suivant : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, finances et impôts locaux, sports et loisirs, solidarité et attractivité immobilière.

Ces catégories du palmarès sont hiérarchisées, selon l'ordre de priorité déterminé par les Français durant chaque sondage réalisé chaque année par *OpinionWay*.

Dans cette nouvelle édition, neuf nouveaux critères ont été ajoutés concernant la sécurité, les transports et la santé.

La qualité de vie reste la 1^{ère} thématique essentielle dans l'esprit des Français pour définir une ville ou un village où il fait bon vivre. La sécurité est la 2^{ème} catégorie la plus importante. La santé se hisse à la 3^{ème} position. Les transports talonnés de près par les commerces et services.

La protection de l'environnement connaît une hausse et se hisse à la 6^{ème} place dans l'ordre de priorité, devant l'éducation, les finances et impôts locaux, ou les sports et loisirs. L'attractivité immobilière reste quant à elle dernière de l'ordre de priorité.

Ce palmarès reste toutefois difficilement exploitable pour les communes car le détail des points obtenus n'est communiqué que dans un document de synthèse faisant l'objet d'une prestation payante.

Peltre : classements au palmarès 2026 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national



TOP 50 2026 - VILLAGES

1	1	Épron (14)	0 =
2	2	Guéthary (64)	0 =
3	3	Martinvast (50)	0 =
4	7	Mazères-Lezons (64)	3 ▲
5	10	Biard (86)	5 ▲
6	9	Théoule-sur-Mer (06)	3 ▲
7	4	Peltre (57)	-3 ▼
8	11	Voglans (73)	3 ▲
9	15	Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (35)	6 ▲
10	-	Durtol (63)	- ▲

Nouvelle station Graoulib à Peltre : une mobilité douce et accessible pour tous !

UNE INNOVATION AU SERVICE DE VOS DÉPLACEMENTS

Depuis le 13 avril 2026, Peltre s'enrichit d'une nouvelle solution de mobilité durable avec l'installation d'une station Graoulib, baptisée Peltre Gare ; comme son nom l'indique, elle se situe entre la Gare et la Mairie.

Cette initiative, portée par la Métropole, demandée par la commune, s'inscrit dans une démarche visant à faciliter les déplacements de courte durée et à promouvoir les modes de transport écologiques. A ce jour, 385 vélos en libre-service ont été déployés à Metz et dans sept communes alentour.

La station de Peltre, dotée de 10 vélos électriques, a été installée par l'entreprise CITEOS, tandis que le raccordement électrique a été assuré par RESEDA.

UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE À VÉLOMET'

Graoulib vient compléter l'offre Vélomet', qui propose déjà des locations de vélos à des tarifs attractifs pour des durées allant de la journée à l'année. Avec cette nouvelle station, les habitants et visiteurs de Peltre bénéficient d'une solution flexible et pratique pour leurs trajets quotidiens.

DES TARIFS ADAPTÉS À TOUS LES BESOINS

Pour répondre à différentes attentes, plusieurs formules sont disponibles :

- **Paielement à l'usage** : 0,08 € par minute
- **Abonnement mensuel** : 10 € par mois (trajets de moins de 30 minutes illimités, puis 0,08 € par minute supplémentaire)
- **Abonnement annuel** : 100 € par an (mêmes avantages que l'abonnement mensuel)
- **Tarif réduit (pour les 14-26 ans)** : 5 € par mois ou 50 € par an

ET APRÈS ?

Si cette première station rencontre le succès escompté, une seconde pourrait voir le jour près du lavoir, offrant ainsi une couverture encore plus large pour les usagers.

Pour toute question, rendez-vous sur :
graoulib.zendesk.com



Baptême de la salle des fêtes : un hommage à Eugène Laurent

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que notre commune a célébré, **le 18 avril dernier, le baptême de notre salle des fêtes**. Désormais, ce lieu de manifestations associatives et familiales s'appellera la « **Salle des fêtes Eugène Laurent** ».

Lors d'une cérémonie très touchante, entourée de la famille d'Eugène, notre maire Walter Kurtzmann, a rappelé l'engagement sans faille de cet homme qui a dévoué 34 ans de sa vie à Peltre, de 1947 à 1981. Plus qu'un élu, il fût un bâtisseur passionné, œuvrant chaque jour pour le développement et la modernisation de notre village.

Le moment le plus fort reste sans doute celui où la plaque a été dévoilée. Voir ses arrière-petits-enfants accomplir ce geste aux côtés de Monique Mathis a suscité une vive émotion parmi l'assemblée.

Un symbole fort car Monique, dont le père siégeait au Conseil Municipal à l'époque, tenait la paire de ciseaux pour la coupe du ruban tricolore par les autorités lors de l'inauguration de la salle des fêtes le 12 Avril 1970.

La cérémonie s'est ensuite prolongée dans un moment de convivialité, autour du verre de l'amitié. Un moment simple et chaleureux, à l'image d'Eugène Laurent, pendant lequel chacun a pu échanger et partager.



Walter Kurtzmann et le fils d'Eugène Laurent lors de la cérémonie



Un pont entre les générations

Rénovation de la chapelle de l'Ensemble scolaire Notre-Dame à Peltre

L'Ensemble scolaire Notre-Dame de Peltre s'inscrit dans une longue tradition éducative et spirituelle, héritée de l'œuvre fondée en 1806 par Antoine Gapp, à l'origine de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Saint-André, implantée à Peltre dès le XIX^{ème} siècle.

Le site actuel de la rue de Metz trouve son origine en 1963. Il a été construit à l'initiative des Frères des écoles chrétiennes, également connus sous le nom de Frères de La Salle, pour accueillir initialement une maison de retraite et un noviciat destinés aux religieux. Par la suite, ces derniers n'ayant plus l'usage du site, la dévolution de l'établissement a été confiée aux Sœurs de la Providence de Peltre, qui en assurent encore aujourd'hui la Tutelle. Un contrat d'association avec l'État a été signé en 1986 par Sœur Geneviève Bredar, marquant une étape importante dans le développement de l'établissement.

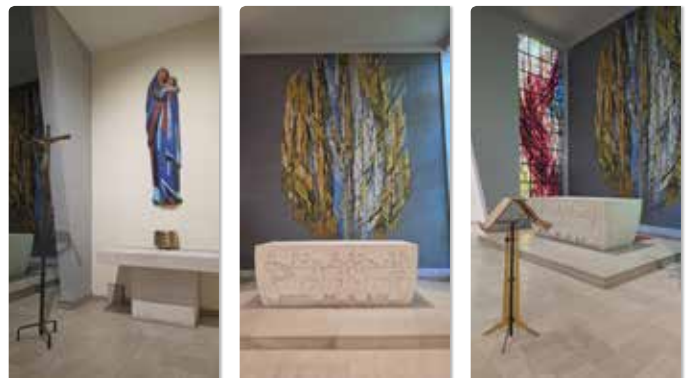
Depuis 2018, à la suite de l'intégration des lycéens et post-bac (qui étaient sur le site du Couvent) et du passage de la commission de sécurité, l'utilisation de la chapelle avait été interdite, rendant nécessaire un vaste programme de mise en conformité. Pendant huit années, d'importants travaux ont été engagés sur l'ensemble des bâtiments de l'établissement afin de répondre aux exigences de sécurité et d'améliorer les conditions d'accueil des élèves.

La chapelle constituait la dernière étape de ce programme. Entièrement rénovée, elle a fait l'objet de travaux conséquents : suppression des boiseries au plafond présentant des risques au regard des normes de sécurité, réfection de la toiture, installation de détecteurs incendie, condamnation de certaines ouvertures, ainsi que la mise en place de plusieurs portes coupe-feu, dont une porte principale en verre sécurit. Ces aménagements permettent désormais une utilisation du lieu dans des conditions pleinement conformes aux exigences actuelles.

Durant toute la période des travaux, la vie pastorale de l'établissement s'est poursuivie avec constance. Les célébrations, les temps forts et les rencontres ont continué à être proposés aux élèves. L'ensemble des célébrations a été accueilli dans la grande chapelle du couvent des Sœurs de la Providence de Peltre. L'établissement tient à exprimer sa profonde gratitude envers les sœurs pour leur accueil fidèle et généreux tout au long de ces années, permettant d'assurer la continuité de la vie spirituelle.

Aujourd'hui, la communauté éducative se réjouit de retrouver sa chapelle, lieu emblématique et fédérateur, qui vient clore huit années de travaux consacrées à la mise aux normes de sécurité de l'ensemble du site. Cette réouverture permet de poursuivre pleinement la mission éducative et pastorale de l'établissement, dans un cadre rénové, sécurisé et propice à l'épanouissement de chacun.

Jean-Baptiste Laurent



Le frelon asiatique : s'informer pour mieux agir

Ce mercredi 6 mai, une cinquantaine de participants ont répondu à l'invitation de la commune pour assister à **une conférence publique consacrée au frelon asiatique**. Cette rencontre, organisée par la municipalité, avait pour objectif de mieux faire connaître cette espèce exotique envahissante et de sensibiliser le public aux enjeux qu'elle représente pour la biodiversité locale.

Animée par Georges INGWILLER, apiculteur passionné, la conférence a permis d'apprendre à reconnaître le frelon asiatique et à comprendre son impact sur les écosystèmes européens depuis son apparition en France en 2005. Le conférencier a également présenté des pistes concrètes pour freiner sa progression, telles que la destruction des nids primaires ou le piégeage des reines fondatrices. Si l'éradication totale de l'espèce n'est aujourd'hui plus envisageable, une action collective coordonnée peut néanmoins en limiter les effets.

Consciente de cet enjeu environnemental, la municipalité s'est engagée à étudier, d'ici la fin de l'année, la stratégie la plus adaptée à mettre en œuvre sur le territoire communal. Plusieurs actions sont à l'étude, notamment le piégeage sur le domaine public, la mise à disposition de pièges pour les particuliers ou encore l'organisation d'ateliers de fabrication de pièges. Il est rappelé qu'il ne faut pas utiliser de pièges non spécifiques au frelon asiatique.



De nombreuses solutions « artisanales » proposées sur internet piègent certes des frelons, mais également des guêpes, des abeilles et d'autres insectes utiles, voire indispensables, à l'équilibre de l'écosystème. Les habitants souhaitant agir à titre individuel sont invités à se renseigner auprès de spécialistes et à respecter les périodes de piégeage recommandées (au printemps ou à l'automne). La destruction des nids doit, quant à elle, impérativement être confiée à des professionnels.

Les participants sont repartis satisfaits de cette soirée à la fois instructive et enrichissante, qui marque une étape importante dans la mobilisation locale contre le frelon asiatique.

Commission Jeunesse et citoyenne

Le chemin entre la salle des fêtes et la mairie est l'un des passages les plus fréquentés du village, étant fréquenté par les personnes souhaitant se rendre à la salle des fêtes, la mairie ou encore la gare... et visiblement aussi par quelques dépôts canins non déclarés.

Pourtant, un distributeur de sacs à crottes est installé sur ce chemin. Autrement dit : le sac est là, la crotte aussi... il ne manque plus que le geste du maître !

Marcher dans une crotte pour aller à la mairie ou à la salle des fêtes ou encore avant de prendre le train pour aller en cours, ce n'est pas vraiment agréable (on vous laissera essayer de votre côté).



PETIT RAPPEL UTILE :

→ **ne pas ramasser la déjection de son chien peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 135 € (selon la réglementation et les arrêtés municipaux en vigueur).**

RAMASSER, C'EST :

- respecter les autres,
- protéger l'hygiène,
- et éviter une facture salée pour une bêtise qui se règle en 10 secondes top chrono !

Merci à tous les propriétaires responsables et aux autres, le distributeur de sacs vous attend

La Commission Municipale des Jeunes (CMJ)



Un jeune talent local brille sur les tatamis

À seulement 20 ans, Tom KLAPATYJ s'impose déjà comme une figure prometteuse du grappling et du jiu-jitsu brésilien. C'est il y a trois ans qu'il découvre ces disciplines au club de Talange (TFS Team), où il débute un parcours sportif remarquable.

Le grappling est un sport de combat qui vise à contrôler et soumettre l'adversaire au sol, sans utiliser de frappes et en utilisant des techniques comme les clés articulaires et les étranglements.

Le jiu-jitsu brésilien repose sur des principes similaires et promeut l'idée qu'une personne peut se défendre ou s'attaquer à un opposant plus lourd et plus fort en utilisant des techniques appropriées, plus particulièrement en amenant le combat au sol, où les différences de poids se trouvent amoindries.

Animé par une véritable passion, Tom ne compte pas ses efforts : il s'entraîne quasiment tous les jours, week-ends compris. Soucieux de progresser sans cesse, il a également suivi pendant plusieurs mois des cours intensifs à la Veras Academy au Luxembourg, perfectionnant ainsi sa technique auprès de spécialistes reconnus.

Son engagement et sa détermination portent rapidement leurs fruits. En seulement quelques années, il cumule déjà plus de 20 médailles remportées lors de compétitions en France, en Belgique, en Allemagne et en Suisse. Une performance impressionnante qui témoigne de son sérieux et de son talent.

En 2025, Tom a eu l'opportunité de participer au Championnat d'Europe à Lisbonne. Une expérience enrichissante, même s'il n'a pas réussi à atteindre le podium.

Mais, c'est le 1^{er} février 2026 que son travail est pleinement récompensé. Lors du Championnat de France organisé à l'Arena Béthune-Bruay à Verquin, dans le Pas-de-Calais, Tom réalise un exploit en devenant double champion de France après avoir disputé 13 combats victorieux en un week end.

Un parcours inspirant pour ce jeune sportif, qui fait rayonner sa commune bien au-delà de nos frontières.

Nul doute que l'avenir lui réserve encore de belles victoires.





Zweierpasch : une journée rythmée par la musique et l'ouverture culturelle

Le 17 mars dernier, l'ensemble scolaire a vibré au son du hip-hop franco-allemand avec la venue du groupe Zweierpasch. Une journée riche en échanges, en créativité et en énergie, placée sous le signe de la tolérance, de la fraternité et du dialogue entre les cultures.

Composé de cinq musiciens (seulement 3 étaient présents) autour des jumeaux bilingues Felix et Till, le groupe s'est imposé sur la scène européenne grâce à des textes engagés mêlant français et allemand.

Leur univers musical, à la fois moderne et porteur de sens, dépasse les frontières et séduit un large public, de l'Europe à l'Afrique.

Au cours de la matinée, les artistes ont animé plusieurs ateliers auprès des lycéens germanophones ainsi que des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Les jeunes ont ainsi découvert les codes de l'écriture rap et partagé un moment privilégié d'expression et de création artistique.

L'après-midi, près de 250 élèves, du CM2 à la terminale, se sont réunis à la salle des fêtes mise à disposition par la commune pour assister à un concert aussi dynamique que fédérateur. Une ambiance chaleureuse et enthousiaste qui a conquis l'ensemble des participants.

Ce beau projet, porté avec passion par Mme Annick Beaupré, professeure d'allemand et habitante de Peltre, a pu voir le jour grâce au soutien financier de la Région Grand Est et de l'association des parents d'élèves.

Une initiative culturelle exemplaire et une véritable réussite collective qui restera dans les mémoires des élèves comme des enseignants.



Les Égalistiques – un projet pour travailler l'égalité filles-garçons

Si nous vous demandons le nom de scientifiques, à qui pensez-vous ? En général, à des noms d'hommes scientifiques et hormis Marie Curie, très peu d'entre nous connaissons le nom de femmes scientifiques.

C'est le travail qui a été demandé aux élèves de CM1-CM2 de Mme Thouvenin dans le cadre des Égalistiques, projet de l'académie Nancy-Metz afin de valoriser l'égalité du genre. Aidés de leurs parents, ils devaient chercher le nom de femmes scientifiques en expliquant dans quelles disciplines elles évoluaient.

Suite à cette recherche, les enfants ont trouvé le nom de plus de 50 femmes scientifiques comme Ada Lovelace, pionnière de la science informatique, Elizabeth Blackwell, première femme à obtenir son diplôme de médecin aux USA, Katherine Johnson, mathématicienne, physicienne et ingénieure spatiale américaine ou Rosalind Franklin qui a participé à la découverte de la structure de l'ADN et pourtant, elle n'a pas reçu le prix Nobel en 1962 contrairement à ses confrères masculins.

Ce ne sont que quelques noms de femmes ayant une carrière dans le domaine scientifique.

De l'ensemble de ces recherches, les élèves ont présenté le 20 mars à l'Arsenal le fruit de leur recherche à travers une saynète et un diaporama commenté.

Tout ce travail a fait prendre conscience aux élèves que le genre n'a pas sa place en sciences, ce n'est pas parce que nous sommes une femme que nous ne pouvons pas réussir aussi bien que les hommes dans les domaines scientifiques. Ils ont pris "conscience" qu'il faut faire ce que nous aimons sans nous mettre de barrière.

Nous sommes tous capables de réussir de belles et grandes choses.



Rentrée 2026 : de bonnes nouvelles pour notre école !

Dans un contexte national particulièrement difficile - marqué par des suppressions de postes d'enseignants et de nombreuses fermetures de classes à travers tout le pays -, notre école élémentaire a la chance d'annoncer **l'ouverture d'une nouvelle classe pour la rentrée de septembre 2026.**

C'est une excellente nouvelle pour notre communauté scolaire. Cette ouverture témoigne de la vitalité de notre école et permet d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage à nos élèves. Nous nous réjouissons pour nos enfants, nos enseignants et l'ensemble de l'équipe éducative.

Une belle victoire collective à célébrer ensemble !

Pour la rentrée 2026, l'école maternelle accueillera 45 élèves répartis sur 2 classes. Parmi eux, 8 nouveaux Petits (PS) feront leur entrée à l'école, rejoignant les 17 PS actuels qui passeront en Moyens (MS). Les 20 Grands (GS) actuels resteront en GS.

Ces effectifs sont susceptibles d'évoluer d'ici les inscriptions définitives. La répartition devra respecter la préconisation nationale imposant un maximum de 24 élèves pour les classes GS, CP et CE1.



Encore un prix pour la classe de CM1-CM2

Pour la quatrième année, la classe de CM1-CM2 de l'école Julie-Victoire Daubié a participé au concours civique, un événement organisé par l'Union Nationale des Combattants (UNC) en partenariat avec La France Mutualiste. Parmi les trois sujets proposés cette année, les élèves ont choisi le sujet « **Si j'étais un enfant pendant la guerre** ».

En partant de leurs différentes lectures, de leurs leçons d'Histoire, ils sont parvenus à raconter les aventures de deux enfants peltois durant la Seconde Guerre Mondiale.

Ce travail leur a permis de découvrir la vie de notre village durant la seconde guerre mondiale sous l'occupation allemande.



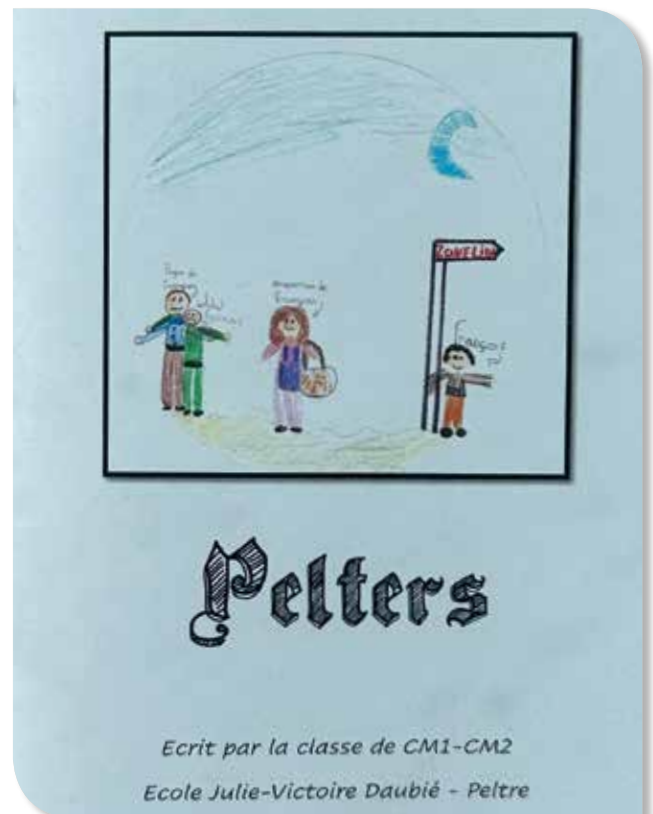
A travers une histoire réalisée par l'ensemble des 30 élèves, nous vivons les aventures de François, 11 ans, fils du boulanger et de Joséphine, 10 ans, fille du métayer. Avec leurs camarades, ils vivent la vie insouciante de tout enfant de leur âge en 1938. Mais, un jour la France déclare la guerre à l'Allemagne suite à l'invasion de la Pologne.

Certaines familles ont fui le village car elles ne souhaitaient pas redevenir allemands. D'autres familles, dont celles de nos deux héros, sont restées au village. Pour Joséphine et François, la vie n'est pas facile ; certains de leurs camarades sont partis ; Peltre est devenu Pelters ; leurs enseignants ont été remplacés ; ils ont dû apprendre l'allemand et la discipline du IIIe Reich ; chaque jour, ils devaient côtoyer les soldats et les détenus qui travaillaient dans le Remonte qui se situait au centre du village ...

La remise du prix a eu lieu le 30 avril en présence de M. PICO de la France Mutualiste, de M. DUBRULE, Président de la Fédération de Moselle de l'U.N.C, de M. DUVAL, président de l'UNC Val Saint Pierre, de M. Claude PETITGAND, président du jury et de M. le Maire.

Les élèves ont été félicités pour la qualité de leur travail et un chèque de 400 € a été symboliquement remis à leur enseignante qui programme d'organiser une sortie au fort de Verny.

Encore un immense bravo aux élèves pour leur investissement dans l'écriture collective, à leur enseignante Mme Thouvenin et à M. Munsch, un habitant passionné de l'histoire de Peltre qui les a aidés dans les parties plus historiques de leur histoire.





Un groupe d'habitants s'engage en faveur de la biodiversité locale

Souhaitant contribuer concrètement à la préservation et à la mise en valeur de la biodiversité dans leur village, un groupe de peltrois crée une antenne locale de l'association de protection de la nature Torcol.

Le projet de cette antenne locale de Torcol se déclinera selon trois axes. Tout d'abord, sensibiliser les petits et les grands à la beauté de la biodiversité locale et à l'importance d'en prendre soin au travers de sorties nature, d'ateliers ou encore de conférences. Ensuite, œuvrer à la protection de la faune et de la flore locales en proposant des actions concrètes et ciblées : installation de nichoirs, de murets en pierres sèches, plantation d'arbres et de haies. Enfin, améliorer la connaissance scientifique de cette biodiversité en réalisant des inventaires faunistiques et floristiques.

L'association a déjà organisé un ciné-débat sur le renard roux le samedi 28 mars au Couvent de Peltre et compte proposer prochainement des sorties nature pour découvrir la biodiversité peltroise.



Les membres du collectif réunis pour officialiser le lancement de l'antenne locale de Torcol

Pour plus d'information sur l'association ou sur l'agenda des sorties nature, contacter le 07 81 91 75 90 ou gdivitantonio@gmail.com.

Les Champs Dorés

Le dimanche 26 avril, une trentaine d'adhérents de l'Association **Les Champs Dorés** se sont retrouvés pour une marche familiale autour de notre beau village de Peltre. Cette petite marche s'est poursuivie par un apéritif convivial Rue des Longions.

Le bureau de l'Association rappelle que la traditionnelle **Fête des Voisins du lotissement des Champs Dorés** aura lieu le samedi 5 septembre 2026 au soir.





Grande fête de l'AEA le 20 septembre Pour bouger et s'amuser ensemble !

Cette fête est précédée par la vente de billets de tombola dans les rues du village à partir de fin août. Merci de faire bon accueil aux membres de l'association qui viendront toquer à vos portes !

Dès le vendredi 18 septembre, de nombreux bénévoles se réunissent pour monter les barnums et dresser les tables sur le plateau sportif. C'est beaucoup de travail, mais ça se passe toujours dans la bonne humeur ! Nous en profitons pour remercier ceux qui reviennent d'une année sur l'autre pour nous aider !

Après le loto du vendredi soir, les sportifs se donnent rendez-vous le dimanche 20 au matin, à partir de 7h (départs libres jusqu'à 11h) sur le plateau. Nous aurons tracé de jolis parcours, faciles à suivre, à travers les vergers et les bois qui entourent notre commune (3 circuits de marche et 2 de VTT).

A partir de 11h, nous proposons à la vente des boissons fraîches (bière, vin, softs...) et de la petite restauration (frites, saucisses, burgers, gaufres, pâtisseries...). Il y aura aussi de la musique, de l'initiation au tir à l'arc, la tombola et le « jeu de la citrouille » !!!

Chaque année, les Peltroises et Peltrois profitent de cette grande journée organisée « clés en mains » pour convoquer leurs amis, leurs collègues ou leur famille autour de défis sportifs et de grandes tablées. Bref, on s'occupe de tout !

Vous trouverez des informations complémentaires dans le fascicule qui viendra égayer vos boîtes aux lettres dès la fin du mois d'août. A très bientôt !

Recherche de bénévoles ...

Présente depuis de nombreuses années à Peltre, **l'Association Familiale** œuvre au quotidien pour faire vivre le village à travers des moments de partage, de rencontres et de convivialité entre habitants.

Des activités régulières sont proposées à différents publics et à toutes les générations. Parmi elles, figurent notamment la gym, le Pilâtes, la danse de salon, les rencontres artistiques, les ateliers mémoire, les conversations en anglais, les ateliers informatiques, atelier rotin, atelier tableaux en relief, Qi Gong, yoga, la marqueterie, les ateliers échecs et bien d'autres.

En parallèle, plusieurs animations ponctuelles ont également été organisées ces derniers mois comme des ateliers d'art-thérapie mêlant créativité, bien-être, détente et échanges conviviaux autour d'un moment calme et ressourçant. Les soirées jeux pour petits et grands encouragent les rencontres entre habitants en partageant des moments simples et chaleureux autour d'un temps convivial.

Dans cette continuité, l'Association Familiale de Peltre souhaite poursuivre et renouveler ses actions pour l'année prochaine en développant de nouvelles activités adaptées aux envies des habitants, notamment pour les plus jeunes avec des propositions après l'école : ateliers ponctuels, activités hebdomadaires, mensuelles ou projets suivis sur l'année.

C'est dans cette dynamique **qu'un appel à projets et à bénévoles est lancé** afin de permettre aux habitants de proposer leurs idées, leurs envies ou leurs compétences pour imaginer ensemble de nouvelles activités au service de la vie du village. L'association souhaite ainsi construire des projets au plus près des attentes des habitants et encourager chacun, à son échelle, à participer à cette dynamique collective locale.



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 à Peltre

Un hommage vibrant à la mémoire et à l'engagement pour la paix

Le 8 mai 2026, la commune de Peltre s'est réunie devant le monument aux Morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945 et rendre hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. À 23h01, il y a 81 ans, la capitulation allemande mettait fin à un conflit mondial dévastateur, ouvrant la voie à une paix chèrement acquise grâce au courage et au sacrifice de millions de femmes et d'hommes.

Dans son discours, le maire Walter Kurtzmann a insisté sur la nécessité de transmettre aux jeunes générations la force morale et le patriotisme agissant, valeurs portées par le général Leclerc et la 2e Division Blindée. Alors que les derniers témoins de cette époque nous quittent, il appartient à chacun de perpétuer le souvenir des fils de France morts pour la liberté, afin que le pire ne puisse jamais se reproduire.

La cérémonie s'est conclue à la salle des fêtes par des remises de médaille, dont la médaille UNC échelon vermeil à M. Kurtzmann, en reconnaissance de son engagement et de son attachement au devoir de mémoire.

Ce moment solennel rappelle combien il est essentiel, pour la commune et pour la Nation, de se souvenir et de transmettre l'histoire aux générations futures.

Nous remercions tous les participants, les élus, les porte-drapeaux, les anciens combattants et les citoyens venus partager ce temps de recueillement et d'unité. Ensemble, continuons à œuvrer pour que le souvenir des sacrifices passés inspire notre attachement à la paix et à la liberté.





Présentation du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Installation de la nouvelle équipe municipale, élection du Maire et des Adjoints :

→ ELECTION DU MAIRE

Monsieur **Walter KURTZMANN** a été réélu Maire à l'unanimité

→ DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'approuver à l'unanimité la création de 5 postes d'adjoints.

→ ELECTION DES ADJOINTS

Sur proposition du Maire, ont été élus adjoints au Maire à l'unanimité :

- **M. Thierry WILHELM** - 1^{er} adjoint en charge des travaux et cadre de vie
- **M^{me} Martine GILLARD MAYOT** - 2^{ème} adjointe en charge de la solidarité et des liens intergénérationnels
- **M. Christophe LAURENT** - 3^{ème} adjoint en charge de la vie associative, aux fêtes et cérémonies et à la communication
- **M^{me} Cathy MOMPERT** - 4^{ème} adjointe en charge de la jeunesse, l'éducation et la petite enfance
- **M. Frédéric BERTRAND** - 5^{ème} adjoint en charge des finances

Mme Sophie SGRO s'est également vu confier un poste de conseillère déléguée à l'éducation, la jeunesse et la petite enfance.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

→ FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION

Le conseil municipal, après en délibéré, à l'unanimité, a décidé de fixer les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, Adjoints et Conseillers délégués comme suit :

- Le Maire : 55,7% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique (soit 2 289,56 € brut)

- Les adjoints : 15,27% de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique (soit 627,27 € brut)

→ DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DONNÉES AU MAIRE

Pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder au Maire pour la durée de son mandat, une délégation de pouvoirs prévue dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT, dans l'intérêt d'améliorer le fonctionnement administratif et de régler des situations dans les meilleurs délais.

→ FIXATION DU MONTANT DES FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer le montant des frais de représentation du Maire à 2 500 € par an pour la durée du mandat.

→ DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

- Correspondant défense : Mr SCOVRON Michel (titulaire) et M. BERTRAND Frédéric (suppléant)
- Référénts sécurité routière : Mr BRAUSEM Bruno (titulaire) et M^{me} VELER Kathy (suppléante)
- Délégués au RSMA (réseau de santé de Metz) : M^{me} GILLARD Martine (titulaire) et M. BROGARD Matthieu (suppléant)
- Délégué à la SAREMM : M. BERTRAND Frédéric
- Référénts EESH (espèces à enjeux pour la santé humaine) : M. LAURENT Christophe et M^{me} VANESON Julie
- Référénts « chasse » : M. FEUERSTOSS Philippe
- Délégués CNAS (centre national de l'action sociale) : M^{me} GILLARD Martine (déléguée élue) et M^{me} JOFFROY Séverine (déléguée Agents)
- Délégués AGEDI (logiciels administratifs) : M. KURTZMANN Walter (titulaire) et M^{me} VELER Kathy (suppléante)



Commissions Communales 2026

<p>FINANCES</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Christophe LAURENT, Frédéric BERTRAND, Audrey HUMBERT CURIN, Cathy MOMPERT, Sophie SGRO, Vincent TILLEMENT, Thierry WILHELM, Edwige BERTRAND, Bruno BRAUSEM, Matthieu BROGARD, Philippe FEUERSTOSS, Chloé SCHMITT, Delphine SCHMITT, Jean-François SCHMITT, Michel SCOVRON, Kathy VELER, Martine GILLARD, Annie VIGUIER</p>	<p>AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Audrey HUMBERT CURIN, Cathy MOMPERT, Edwige BERTRAND, Bruno BRAUSEM, Matthieu BROGARD, Chloé SCHMITT, Delphine SCHMITT, Michel SCOVRON, Kathy VELER, Martine GILLARD, Annie VIGUIER, Charlotte ZAHM</p>
<p>TRAVAUX</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Christophe LAURENT, Thierry WILHELM, Bruno BRAUSEM, Matthieu BROGARD, Jean-François SCHMITT, Gérard FOUQUET, Vincent TILLEMENT</p>	<p>FÊTES ET ASSOCIATIONS</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Christophe LAURENT, Martine GILLARD, Frédéric BERTRAND, Sophie SGRO, Thierry WILHELM, Edwige BERTRAND, Bruno BRAUSEM, Matthieu BROGARD, Philippe FEUERSTOSS, Kathy VELER, Annie VIGUIER</p>
<p>AFFAIRES SCOLAIRES</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Audrey HUMBERT CURIN, Cathy MOMPERT, Sophie SGRO, Charlotte ZAHM</p>	<p>COMMUNICATION</p>	<p>Président: Walter KURTZMANN Membres : Christophe LAURENT, Edwige BERTRAND, Michel SCOVRON, Kathy VELER, Martine GILLARD, Cathy MOMPERT, Annie VIGUIER</p>
<p>ENVIRONNEM./ ÉCOLOGIE</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Christophe LAURENT, Sophie SGRO, Vincent TILLEMENT, Thierry WILHELM, Matthieu BROGARD, Philippe FEUERSTOSS, Chloé SCHMITT, Charlotte ZAHM, Gérard FOUQUET,</p>	<p>SÉCURITÉ ET CIRCULATION</p>	<p>Président : Walter KURTZMANN Membres : Christophe LAURENT, Audrey HUMBERT CURIN, Vincent TILLEMENT, Thierry WILHELM, Bruno BRAUSEM, Jean-François SCHMITT, Michel SCOVRON,</p>



ÉQUIPE MUNICIPALE DE PELTRE (MOSELLE)



Les Mots du Don

Peltre, village ambassadeur du don d'organe, vous propose de réfléchir un peu sur ce sujet

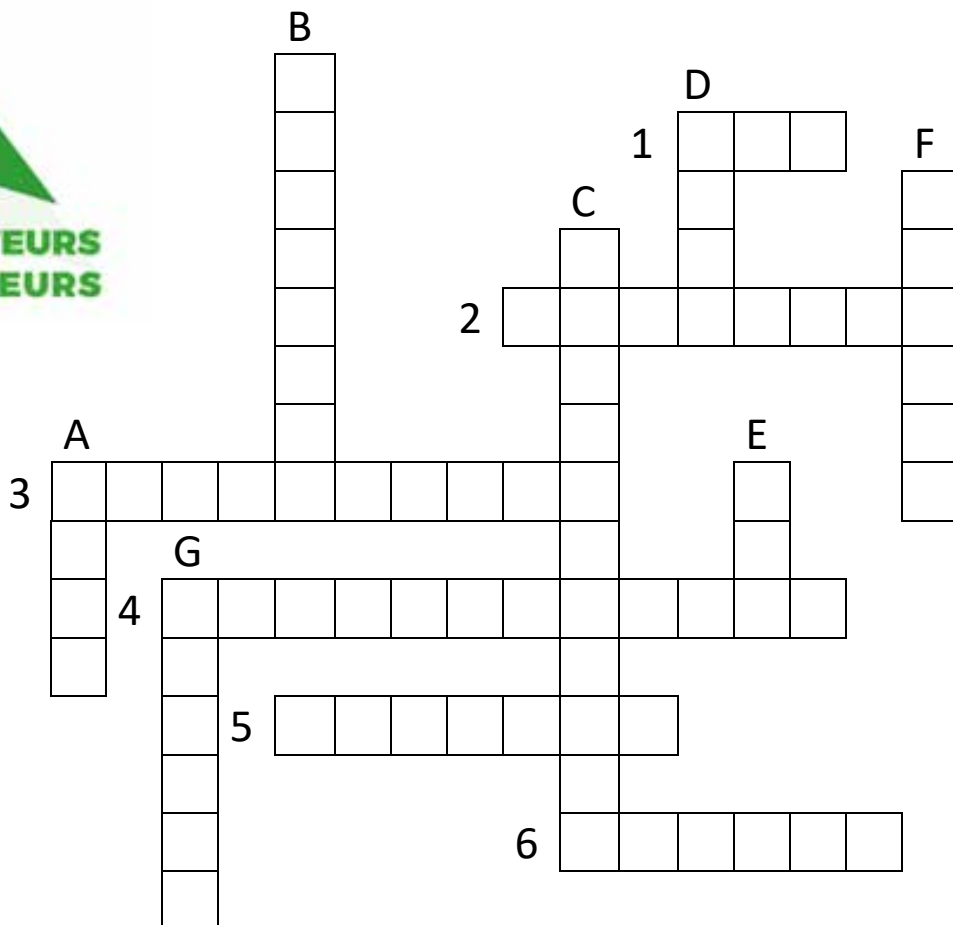
22 JUIN : JOURNÉE NATIONALE DE RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANES, DE TISSUS, ET DE RECONNAISSANCE AUX DONNEURS

HORIZONTAL

- 1- Elle reprend après la greffe.
- 2- Un des trois grands principes du don : Non payant / Non rémunéré
- 3- Loi de référence.
- 4- Un des trois grands principes du don : Il est présumé.
- 5- Cœur, Poumons, Foie, Pancréas, Reins.
- 6- Peau, Vaisseaux, Valves cardiaques, Cornées.

VERTICAL

- A- Lieu de l'opération chirurgicale.
- B- Un des trois grands principes du don : Pas de connaissance d'identité.
- C- Acte chirurgical d'enlever les organes.
- D- Couleur du ruban.
- E- Acte de générosité et de solidarité.
- F- Acte chirurgical pour remplacer l'organe défaillant.
- G- Partie superficielle de l'œil. Tissu le plus prélevé.



Solution dans le prochain numéro.



Fête du poney à Peltre

Le dimanche 7 juin c'est la fête du poney, c'est l'occasion pour le centre équestre de Peltre, l'Etrier de Moselle d'ouvrir ses portes !!!

Tout au long de la journée il y aura des animations (9h-16h) . Un concours de saut d'obstacle, un concours d'équifun (maniabilité à poney), à midi : restauration sur place (au menu : cochon cuisiné en sauce par un traiteur et multiples salades aux choix ou tranche de poulet salade pour ce qui n'aime pas le porc, multiples choix de gâteaux fait maison, crêpes) pendant le repas aura lieu une courses de shetland avec une leçon collective poney gagnée si vous pariez sur le poney gagnant !!Et une puissance en Hobby Horse avec une leçon gagnée pour la personne qui parie sur l'enfant qui franchira la barre la plus haute avec son faux poney.

De 14h à 16h il y aura un baptême poney gratuit (1er tour) pour les enfants. Il y aura un stand renseignements pour les éventuelles inscriptions.



La Prime Air Bois

Depuis janvier 2025 par l'Euro-métropole de Metz, en partenariat avec l'ADEME, a mis en place la Prime Air Bois pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

Cette aide vise à encourager les ménages à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2005 ou foyer ouvert) par un équipement plus performant, plus économique et moins polluant, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air sur notre territoire.

La prime permet de financer l'installation :

- D'un système de chauffage au bois ou pellets plus récent et plus écologique
- Ou d'un système fonctionnant aux énergies renouvelables telles que pompe à chaleur, ou installation solaire double service (eau + chauffage).

Elle est accessible à tous, quel que soit le revenu de référence du ménage. Le montant de la Prime Air Bois est de 1 500 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 500 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 2 000 €). Elle est également cumulable avec d'autres aides. Lors de l'enquête menée en 2023 sur le chauffage, 58 habitants de Peltre ont répondu.

Or, en 2025, seuls quatre dossiers ont été déposés pour notre commune.

Il est encore temps de profiter de cette prime.

Qui contacter ?

RENSEIGNEMENTS ET AIDE À LA CRÉATION DE DOSSIERS :

Espace Conseil France Rénov

ALEC du Pays Messin

2-4 Rue Four du Cloître, 57000 Metz

03 87 50 82 21

info@alec-paysmessin.fr

PRIME AIR BOIS
Pour un chauffage plus performant et un air plus pur
Jusqu'à 2000 € d'aide

Euro-métropole METZ **France République Française** **ALEC**



Retour sur les conseils municipaux des 15 janvier, 9 et 27 février, 22 et 25 mars et 16 avril 2026

→ INSTITUTION DU PERMIS DE DÉMOLIR SUR LE TERRITOIRE DE PELTRE

Le Conseil Municipal décide d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'un bâtiment.

→ DÉTERMINATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition restent inchangés **depuis 2025** et sont appliqués comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti **31 %** ;
- Taxe sur le foncier non bâti **40,28 %**.
- Taxe habitation résidences secondaires **12,74 %**

→ RECOURS À L'EMPRUNT - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS

Les travaux de réhabilitation du presbytère et de la maison d'habitation sise 6, rue de Chesny, tous deux en logements d'habitation, nécessitent de réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, un emprunt d'un montant de **1 080 400 €** sur une durée de **100 mois** et dont le remboursement s'effectuera par période trimestrielle, au taux de **2,80 %** indexé sur le livret A (1.30% + taux livret A)

→ SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DÉPORT D'IMAGES VIDÉOPROTECTION SNCF

Metz Métropole a souhaité que SNCF Gares & Connexions mette à disposition du centre de supervision urbain (CSU) métropolitain, en temps réel, des images des lieux ouverts au public issues du système de vidéoprotection que la gare SNCF. La présente convention a pour objet d'étendre le dispositif de déport d'images aux gares SNCF de Metz Ville, Metz Nord, Woippy, Ars-sur-Moselle et Peltre au profit du CSU métropolitain, et du centre de commandement opérationnel et de renseignement (CCOR) de la police municipale de la ville de Metz pour les gares SNCF de Metz Ville et Metz Nord.

→ SUBVENTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- **600 €** à l'APEEP pour l'organisation du carnaval ;
- **528 €** à l'USEP pour l'organisation de compétitions sportives ;
- **124 €** à la bibliothèque pédagogique ;
- **2 200 €** à l'A.E.A
- **200 €** au Badminton Jury

→ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE LA RUE DE GARGAN : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Le marché de travaux est attribué à l'entreprise ELRES RÉSEAUX pour un montant estimé à **239 923,70 €^{HT}**

→ PARTICIPATION FINANCIÈRE - VOYAGE SCOLAIRE

Une subvention est accordée au séjour à l'île de Noirmoutier qui se déroulera du 08 au 13 juin 2026 pour 26 élèves de CM1-CM2 à l'île de Noirmoutier. Elle sera calculée selon des modalités suivantes :

QUOTIENT FAMILIAL	PARTICIPATION EN €	
0 à 500 €	25%	112,50 €
501 à 849 €	20 %	90 €
850 à 1 249 €	15 %	67.50 €
à partir de 1 250 €	10 %	45 €



Retour sur les conseils municipaux des 19 novembre et 17 décembre 2025

→ FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DE MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions des élus :

FONCTION	TAUX DE L'INDEMNITÉ (EN % DE L'INDICE 1027)	MONTANT INDIVIDUEL	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	ENVELOPPE THÉORIQUE
Maire	55.7 %	2 289,56 €	1	2 289,56 €
Adjoint au Maire	15,27 %	627,67 €	5	3 138,35 €
Conseillers délégués	15.27 %	627.67	2	1 255,34 €
TOTAL				6 683.25 €

→ FIXATION DU MONTANT DES FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE

Les frais de représentations du Maire sont fixés à 2 500 € par an

→ DIVERS

- Changement de dénomination Metz Métropole en « **EURO-METROPOLE de Metz** »

Le Conseil Municipal s'oppose à la modification de dénomination considérant l'impact non négligeable des coûts engendrés par cette décision (panneaux de ville, logos, papier entête...);

- Une nouvelle compétence est attribuée à la Métropole : **"événements sportifs d'intérêt métropolitain"** ;
- Reconduction des « **bons d'achat 2026** ». Pour mémoire, il est proposé aux seniors âgés de 70 ans et plus de choisir entre la participation au traditionnel repas ou des bons d'achat utilisables dans les commerces locaux.

Chaque bon d'achat, d'une valeur de 30 € est utilisable dans les commerces peltrois ;

- Attribution d'un bon alimentaire d'une valeur de 60 € renouvelable une fois ;





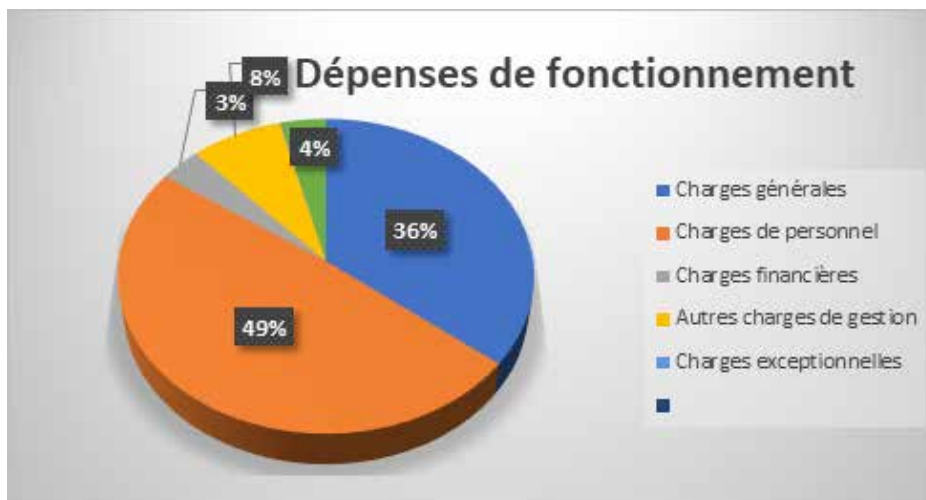
Le budget 2026



BUDGET PRÉVISIONNEL 2025		
	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 416 487,00 €	1 416 569,00 €
Report N-1	-	-
TOTAL FONCTION.	1 416 487,00 €	1 416 569,00 €
	DÉPENSES	RECETTES
Investissement	2 352 421,00 €	3 806 988,67 €
Report invest.	352 292,94 €	-
Reste à réampliser	1 211 426,56 €	110 000 €
TOTAL INVEST.	3 916 140,50 €	3 916 988,67 €



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 1 416 487 €.

Les charges de personnel représentent près de la moitié du budget (49%). C'est une proportion classique pour une collectivité : elle couvre les salaires et cotisations des agents municipaux qui assurent les services quotidiens aux habitants (accueil, entretien, écoles, espaces verts, etc.).

Les charges générales (36 %) regroupent le fonctionnement courant : énergie et fluides des bâtiments communaux, fournitures, contrats d'entretien, assurances, prestations de services.

Les autres charges de gestion (8 %) concernent notamment les subventions versées aux associations locales et les indemnités des élus.

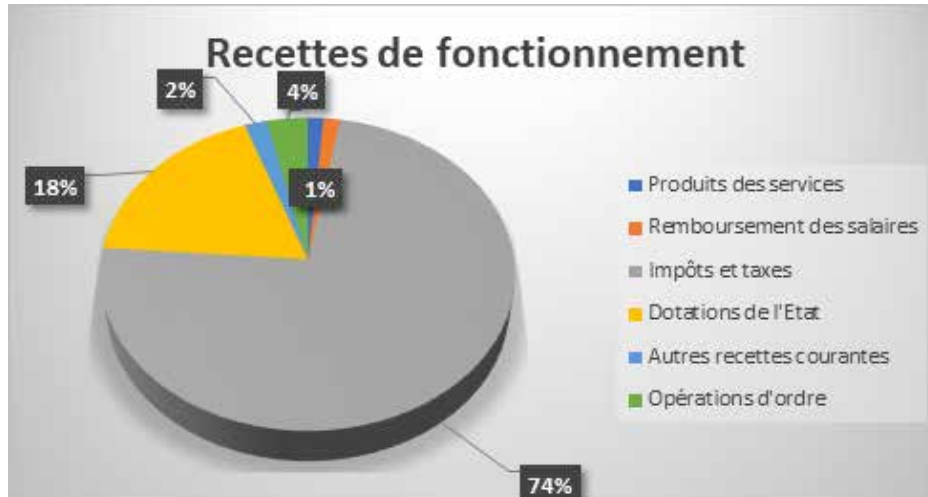
Les charges financières (3,5 %) représentent les intérêts des emprunts contractés pour financer les investissements passés et les charges exceptionnelles restent marginales.

Cette répartition reflète un budget équilibré, orienté vers le maintien d'un service public de proximité tout en conservant une gestion financière prudente.



Le budget 2026 - suite -

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

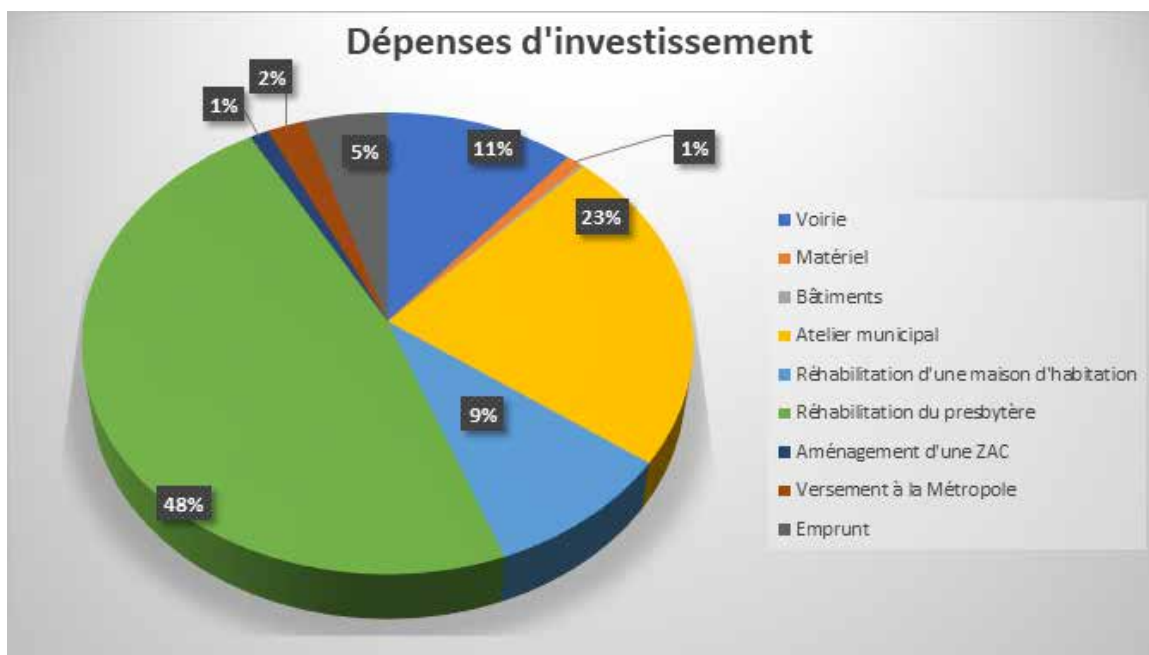


Les impôts et taxes constituent la principale ressource de la commune (plus de 73 % des recettes). Ils regroupent notamment la taxe foncière, les contributions économiques locales et diverses taxes perçues au profit de la commune.

Les dotations de l'État (18 %) concernent la dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette contribution nationale vise à compenser une partie des charges assumées par la commune.

Ces recettes garantissent son autonomie financière et la continuité des services locaux.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



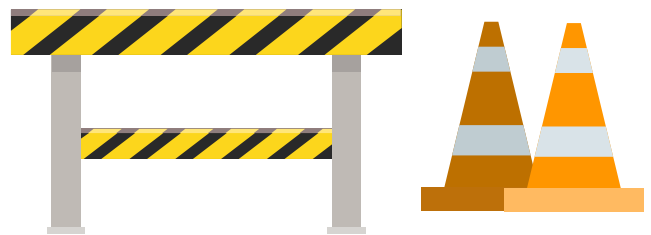


L'année 2026 marque une poursuite active des investissements communaux avec une orientation claire : **l'entretien du patrimoine, la modernisation des équipements et l'amélioration du cadre de vie.**

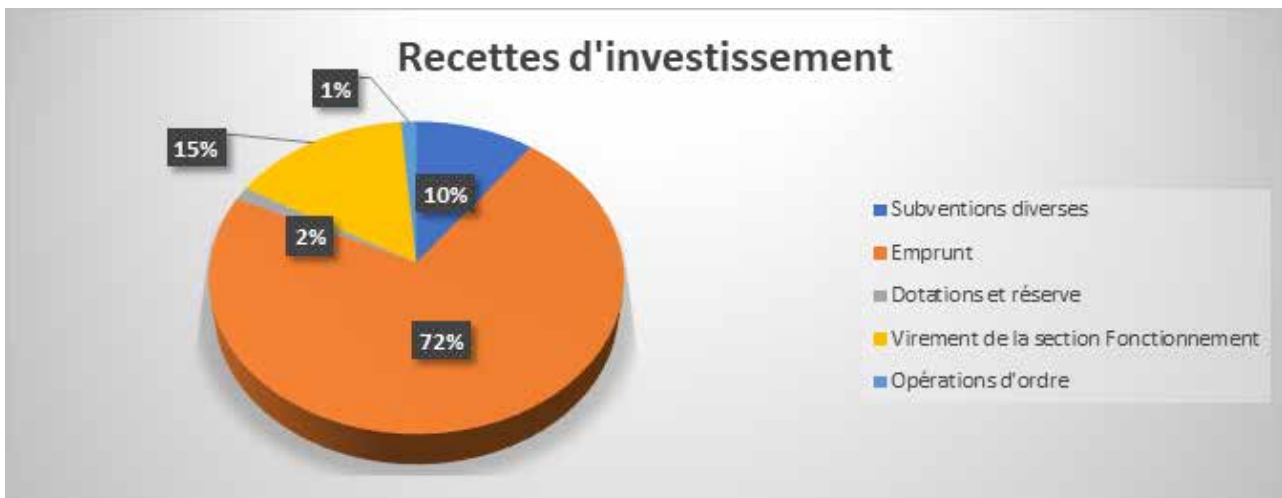
- Les plus gros chantiers concernent **l'atelier communal (520 000 €)** et **la rénovation du presbytère (1 082 000 €)**. Ces projets structurants visent à offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux et à valoriser le patrimoine bâti.
- **La réfection de la voirie (250 000 €)** cible notamment la Rue de Gargan et s'intègre au programme d'enfouissement des réseaux, améliorant l'esthétique et la sécurité du village.

- **Les travaux sur les bâtiments existants** (désamiantage, rénovations ponctuelles) témoignent d'un engagement constant pour la sécurité et la mise aux normes des infrastructures.

Ce plan d'investissement témoigne d'une gestion dynamique et prévoyante, combinant la poursuite des opérations engagées et de nouveaux projets structurants pour 2026.



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le total général des recettes d'investissement s'élève à 3 916 988,67 €.

Ces recettes financent les projets d'équipement et les opérations importantes inscrites au budget 2026. Elles proviennent à la fois de subventions, de l'autofinancement, et d'un emprunt couvrant la majeure partie du plan d'investissement.

En résumé, le budget 2026 illustre une gestion responsable et prévoyante, tournée à la fois vers le quotidien des habitants et la préparation de l'avenir.

La commune continue d'avancer avec un objectif clair : améliorer le cadre de vie, renforcer les services publics et investir durablement pour les générations futures.



Brûlage interdit

Le brûlage des déchets verts qui sont considérés comme des déchets ménagers est interdit par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1992. De plus, cette pratique peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, elle nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. En effet, la combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution, le brûlage des déchets verts étant

une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des s ités.

Bruits de voisinage

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique.

Afin de protéger la santé et la tranquillité de tous, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. **Les travaux de bricolage, jardinage, d'entretien d'espaces verts, réalisés par des particuliers (y compris dans la Zone d'Activité), à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de**

causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, souffleuses à feuilles, tronçonneuses, perceuses, marteaux, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que **du lundi au samedi de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures.**

Ils sont strictement interdits les dimanches et jours fériés.

USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

en semaine
→ 8h -12h • 14h-19h

samedi
→ 8h -12h • 14h-19h

dimanche / jour férié
Interdit

et autres appareils bruyants...

Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !

STOP AU BRUIT



Une aventure familiale placée sous le signe de la rigueur et du professionnalisme

Installé à Peltre, Damien Menuet incarne parfaitement l'esprit entrepreneurial local : celui d'un professionnel engagé, passionné par son métier, mais également attaché aux valeurs humaines.

À 32 ans, Damien est pacsé avec sa compagne, déjà mère de deux enfants. Ensemble, ils ont agrandi leur foyer et vivent aujourd'hui une belle aventure familiale avec quatre garçons.

Honnêteté, travail bien fait, rigueur et échange sont autant de valeurs qui guident aussi bien sa vie personnelle que son activité professionnelle.

Après l'obtention de son BAC PRO en électrotechnique, Damien a fait le choix de s'engager durant cinq ans dans l'armée de Terre, au sein du Génie travaux et combats. Cette expérience lui a apporté des qualités essentielles dans son métier d'électricien : discipline, exigence et engagement.

Son parcours professionnel s'est poursuivi dans l'électricité industrielle, puis dans l'événementiel, où il a eu l'opportunité de participer à l'organisation technique de nombreux événements emblématiques de Metz, tels que la Fête de la Mirabelle, la Messine, la Foire de mai ou encore divers festivals.

13 ans d'expérience qui ont consolidé ses compétences, mais surtout renforcé sa conviction que le contact humain reste un aspect essentiel qu'il souhaite trouver dans son métier.

Animé par cette volonté et soutenu sans faille par sa compagne Delphine, Damien décide en 2024 de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en créant **Menuet Électricité**. D'abord auto-entrepreneur, son activité connaît une belle évolution, lui permettant aujourd'hui de développer son entreprise sous forme de SAS.

Menuet Électricité propose désormais plusieurs services : rénovation électrique, dépannage, remise aux normes, avec toujours le souci d'un accompagnement personnalisé. Titulaire de l'habilitation IRVE (infrastructure de véhicule électrique), Damien est également qualifié pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Il confie avec émotion que c'est l'amour pour sa compagne qui l'a conduit à s'installer à Peltre, et que la création de son entreprise s'est faite avec elle et leurs enfants, qui l'ont accompagné et soutenu tout au long de cette aventure familiale et professionnelle. Aujourd'hui, il se dit pleinement épanoui et a trouvé un cadre de vie en adéquation avec ses valeurs, ainsi qu'une implantation géographique idéale lui permettant d'élargir son secteur d'intervention.

Fier de sa famille, fier du chemin parcouru et de la création de son entreprise, Damien considère que sa plus grande réussite reste l'équilibre qu'il a su construire entre sa vie professionnelle et sa vie familiale, qui demeure sa priorité.

Toujours tourné vers l'avenir, Damien évoque de nouveaux projets : embaucher un apprenti afin de transmettre son savoir-faire et ses valeurs, mais aussi développer son entreprise avec pour ambition de proposer de nouveaux services, notamment dans les domaines de la climatisation et de la ventilation.

Avec Menuet Électricité, Damien trouve sa plus grande satisfaction dans la confiance de ses clients qui apprécient son sérieux.



Si vous recherchez un électricien à l'écoute, capable de concrétiser vos projets avec professionnalisme, Damien est à vos côtés.

Comme il aime le dire : « *Ce qui me rend heureux, c'est de voir mes clients contents !* »

MENUET ÉLECTRICITÉ

23 Rue de Chesny,

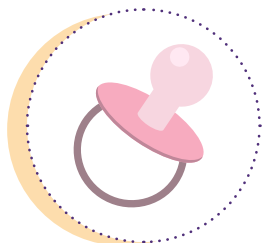
57245 Peltre

06 43 65 80 25

menuetelectricite@gmail.com

État civil au 21 mai 2026

Au 11 mai 2026
nous avons
déjà enregistré
975 actes au
registre des
naissances
de la Commune.



NAISSANCE

→ Gayané KAREYAN, née le 12 avril 2026 à Metz



MARIAGE

→ ZILLIOX Jean-Thomas, Anthony et MULLER Lisa, Marguerite, le 14 février 2026



DÉCÈS

- Marc GAIGA, le 27 janvier 2026, à Vantoux
- Jean BRAGARD, le 7 février 2026, à Vantoux
- Jacques ROUSSEL, le 23 février 2026, à Metz
- Gilbert MARTIN, le 26 février 2026, à Ars-Laquenexy
- Jean-Marc HUBER, le 25 mars 2026, à Ars-Laquenexy
- Serge CHOCHOIS, le 10 avril 2026, à Ars-Laquenexy
- Gérard NEISSE, le 16 avril 2026, à Peltre
- Renée GRANDJEAN née FOULIGNY, le 24 avril 2026, à Peltre

Calendrier des manifestations

- **27 MAI** : Conseil Municipal
 - **29 AU 31 MAI** : Festival de Théâtre Amateur proposé par le CELAP à la salle des fêtes : Theatr'A Peltre 7 troupes – 7 spectacles dans le weekend. Infos et Réservations sur www.celap.fr
 - **SAMEDI 30 MAI** : Fête de l'école de Tennis TC Peltre
 - **DU 30 MAI AU 5 JUILLET** : tournoi annuel du PC Peltre (plus de 150 joueurs attendus sur les courts)
 - **VENDREDI 5 JUIN** : kermesse de l'école par l'APEEP sur le plateau sportif
 - **WEEKEND DU 6 ET 7 JUIN** : fête villageoise
 - **SAMEDI 6 JUIN** :
17h30 : Office religieux à l'église ;
18h30 : Hommage aux morts
19h00 : Apéritif offert par la municipalité sur le plateau sportif
23h00 : Feu d'artifice
 - **DIMANCHE 7 JUIN** : De 6h à 17h : vide grenier dans les rues de Peltre
 - **DIMANCHE 7 JUIN** : Fête du Poney à l'Etrier de Moselle de 9h à 16h
 - **VENDREDI 12 JUIN** : Loto de l'AEA (ouverture des portes à 18h) à la salle des fêtes
 - **SAMEDI 13 JUIN** : Fête du Club AS Peltre « les 80 ans »
 - **DIMANCHE 14 JUIN** : Forum des Associations
 - **17 JUIN** : Conseil Municipal
 - **SAMEDI 20 JUIN** : Fête de la musique de 18h à 22h
 - **DIMANCHE 5 JUILLET** : Finales du tournoi de tennis TC Peltre
 - **SAMEDI 12 AOUT** : Éclipse solaire
 - **SAMEDI 5 SEPTEMBRE** : Fête des Voisins du lotissement des Champs Dorés
 - **11-12 ET 13 SEPTEMBRE** : Les Terres de Jim (un événement des Jeunes Agriculteurs)
 - **VENDREDI 18 SEPTEMBRE** : Loto de l'AEA (ouverture des portes à 18h) à la salle des fêtes
 - **WEEKEND DES 19 ET 20 SEPTEMBRE** : Fête de la Pomme à la Cueillette de Peltre
 - **DIMANCHE 20 SEPTEMBRE** : Fête familiale et sportive de l'AEA
- 